



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 89513467400020	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPL Eau Industrielle
--	--

POSTE COMPTABLE DE : Agence comptable de EAUINDUS

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget supplémentaire (2)

BUDGET : BS 2024 (3)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisés : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 16

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette Sans Objet

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans Objet

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 18

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières 19

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 20

A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes 21

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) 22

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) 24

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt 26

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des marchés de partenariat Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 27

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) 28

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 29

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
 - au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**VUE D'ENSEMBLE****A1****EXPLOITATION**

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	31 497,34	0,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 31 497,34
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		31 497,34	31 497,34

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	65 000,00	76 806,51
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 11 806,51	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		76 806,51	76 806,51
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		108 303,85	108 303,85

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	388 656,00	0,00	25 000,00	25 000,00	413 656,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	91 436,00	0,00	0,00	0,00	91 436,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
Total des dépenses de gestion des services		482 092,00	0,00	25 000,00	25 000,00	507 092,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		484 092,00	0,00	25 000,00	25 000,00	509 092,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	3 888,00		6 497,34	6 497,34	10 385,34
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	261 120,00		0,00	0,00	261 120,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		265 008,00		6 497,34	6 497,34	271 505,34
TOTAL		749 100,00	0,00	31 497,34	31 497,34	780 597,34

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

780 597,34

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	530 000,00	0,00	0,00	0,00	530 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		530 000,00	0,00	0,00	0,00	530 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		530 000,00	0,00	0,00	0,00	530 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	219 100,00		0,00	0,00	219 100,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		219 100,00		0,00	0,00	219 100,00
TOTAL		749 100,00	0,00	0,00	0,00	749 100,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

31 497,34

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

780 597,34

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (8)**

52 405,34

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	270 000,00	0,00	-25 000,00	-25 000,00	245 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	30 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	120 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	300 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00	365 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	300 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00	365 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	219 100,00		0,00	0,00	219 100,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	219 100,00		0,00	0,00	219 100,00
	TOTAL	519 100,00	0,00	65 000,00	65 000,00	584 100,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

11 806,51

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

595 906,51

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	254 092,00	0,00	58 502,66	58 502,66	312 594,66
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	254 092,00	0,00	58 502,66	58 502,66	312 594,66
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	11 806,51	11 806,51	11 806,51
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	11 806,51	11 806,51	11 806,51
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	254 092,00	0,00	70 309,17	70 309,17	324 401,17
021	Virement de la section d'exploitation (4)	3 888,00		6 497,34	6 497,34	10 385,34
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	261 120,00		0,00	0,00	261 120,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	265 008,00		6 497,34	6 497,34	271 505,34
	TOTAL	519 100,00	0,00	76 806,51	76 806,51	595 906,51

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,80

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

595 906,51



Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	52 405,34
---	------------------

(1) Cf. Modalités de vote 1.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****B1****1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	25 000,00		25 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		6 497,34	6 497,34
	Dépenses d'exploitation – Total	25 000,00	6 497,34	31 497,34

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES**31 497,34**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	-25 000,00	0,00	-25 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	90 000,00	0,00	90 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	65 000,00	0,00	65 000,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

11 806,51

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**76 806,51**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	0,00	0,00	0,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

31 497,34

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

31 497,34

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	58 502,66	0,00	58 502,66
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		6 497,34	6 497,34
	Recettes d'investissement – Total	58 502,66	6 497,34	65 000,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

AFFECTATION AUX COMPTES 106

11 806,51

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

76 806,51

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	388 656,00	25 000,00	25 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	99 000,00	0,00	0,00
6062	Produits de traitement	7 000,00	0,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	10 000,00	25 000,00	25 000,00
6066	Carburants	1 985,00	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	41 000,00	0,00	0,00
61523	Entretien, réparations réseaux	42 000,00	0,00	0,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	28 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	69 860,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	500,00	0,00	0,00
6256	Missions	15,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	2 500,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	2 000,00	0,00	0,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	45 896,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	18 000,00	0,00	0,00
6378	Autres taxes et redevances	20 900,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	91 436,00	0,00	0,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	0,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	91 436,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 000,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		482 092,00	25 000,00	25 000,00
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	2 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		484 092,00	25 000,00	25 000,00
023	Virement à la section d'investissement	3 888,00	6 497,34	6 497,34
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	261 120,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	261 120,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		265 008,00	6 497,34	6 497,34
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		265 008,00	6 497,34	6 497,34
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		749 100,00	31 497,34	31 497,34

+	
RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	31 497,34

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et en M. 43.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES****A2**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	530 000,00	0,00	0,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	530 000,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		530 000,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		530 000,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	219 100,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	219 100,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		219 100,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		749 100,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	31 497,34
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	31 497,34
---	------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

III
B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	270 000,00	-25 000,00	-25 000,00
2154	Matériel industriel	50 000,00	0,00	0,00
2157	Aménagements matériels industriels	112 000,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	108 000,00	-25 000,00	-25 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	30 000,00	90 000,00	90 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	90 000,00	90 000,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	30 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		300 000,00	65 000,00	65 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		300 000,00	65 000,00	65 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	219 100,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	219 100,00	0,00	0,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	48 500,00	0,00	0,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	23 000,00	0,00	0,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	41 100,00	0,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	19 500,00	0,00	0,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	29 000,00	0,00	0,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	58 000,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		219 100,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		519 100,00	65 000,00	65 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)

0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

11 806,51

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

76 806,51

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES****B2**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	254 092,00	58 502,66	58 502,66
1641	Emprunts en euros	254 092,00	58 502,66	58 502,66
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		254 092,00	58 502,66	58 502,66
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	11 806,51	11 806,51
1068	Autres réserves	0,00	11 806,51	11 806,51
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	11 806,51	11 806,51
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		254 092,00	70 309,17	70 309,17
021	Virement de la section d'exploitation	3 888,00	6 497,34	6 497,34
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	261 120,00	0,00	0,00
28121	Aménagement Terrains nus	31 000,00	0,00	0,00
28131	Bâtiments	140 000,00	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	90 000,00	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	120,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		265 008,00	6 497,34	6 497,34
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		265 008,00	6 497,34	6 497,34
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		519 100,00	76 806,51	76 806,51

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	76 806,51
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A2
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	2023/05/04
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500€	du 14 décembre 2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Famille de Biens	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Ouvrages de génie civil pour le captage, le transport et le traitement de l'eau potable, canalisations d'adduction d'eau	Canalisations reprise DSP	80	
Linéaire		Canalisation fonte grise et acier	75	
Linéaire		Canalisations PVC/amiante/ ciment	50	
Linéaire		Canalisations PEHD / fonte ductible	99	
Linéaire		Canalisations dans usines	40	
Linéaire		Vannes	40	
Linéaire		Prises et branchements	50	
Linéaire		Réservoirs et bâches	40	
Linéaire		Aqueducs, galeries, prises d'eau de surface et captages	40	
Linéaire		Forages, puits, piézomètres	40	
Linéaire		Hydrants	40	
Linéaire		Installations de traitement de l'eau potable (sauf génie civil et régulation)	Installations de traitement de l'eau	15
Linéaire			Dispositifs filtrants	2
Linéaire	Pompes, appareils électromécaniques, installations de chauffage (y compris chaudières), installations de ventilation	Pompes eau	15	
Linéaire		Appareillage mécanique et électromécanique	15	
Linéaire		Automatismes d'usine	15	
Linéaire	Organes de relèvement	Appareils de comptage et de mesure de débit sur installations (dont débitmètres)	15	
Linéaire		Télé relèvement Equip. Ens. Radio émetteur	10	
Linéaire	Organes de régulation (électronique, capteurs, etc.)	Compteurs clients	20	
Linéaire		Organes de régulation	4	
Linéaire	Bâtiments durables (en fonction du type de construction)	Bâtiments industriels,	99	
Linéaire		Hangars, magasins	99	
Linéaire		Immeubles de bureau et d'habitation	99	
Linéaire	Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	Clôtures, portails	20	
Linéaire		Aménagements	20	
Linéaire		Gaines électriques	20	
Linéaire		Installations électriques eau	15	
Linéaire	Mobilier de bureau	Mobilier de bureau	15	
Linéaire	Appareils de laboratoires, matériel de bureau (sauf informatique), outillages	Appareils de contrôle, de mesure et de laboratoire	10	
Linéaire	Outillage et matériel	Outillage et matériel	6	
Linéaire		Matériel de bureau	5	
Linéaire	Matériel informatique	Logiciels de digitalisation, logiciels techniques et de gestion administrative, informatique de gestion	5	
Linéaire		Appareils de manutention et de levage (palans, ponts roulants, tapis transporteurs)	8	
Linéaire	Engins de travaux publics, véhicules	Poids lourds, véhicules spécialisés et engins de chantier	8	
Linéaire		Véhicules légers et de tourisme (y compris achat de véhicules en fin de crédit-bail)	4	
Linéaire	Gros entretien, grosse réparation	Étanchéité des réservoirs	15	
Linéaire		Autres gros entretien, réparations	15	
Linéaire	Aménagements de terrain	Aménagements de terrain	30	
Linéaire	Frais d'études	Frais d'études	5	
Linéaire	Frais de recherche et développement	Frais de recherche et développement	5	
Linéaire	Premier équipement	Stock de démarrage	5	
Linéaire	Frais d'insertion	Frais d'insertion	1	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM) (a)	Propositions nouvelles	Vote (b)	Total (2) (c=a+b)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	-11 806,51	-11 806,51	-11 806,51
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	-11 806,51	-11 806,51	-11 806,51

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM) (a)	Propositions nouvelles	Vote (b)	Total (2) (c=a+b)
Affectation au 106 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	0,00	11 806,51	11 806,51	11 806,51
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	-11806,51	-11806,51	-11 806,51
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM) (a)	Propositions nouvelles	Vote (b)	Total (2) (c=a+b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	219 100,00	0,00	0,00	219 100,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	265 008,00	6 497,34	6 497,34	271 505,34
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf.solde II)	45 908,00	6 497,34	6 497,34	52 405,34

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente.

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PRIOPRES = A+B		1 219 100,00	0,00	II 219 100,00
16 Emprunts et dettes assimilés (A)		0,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bon à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		219 100,00	0,00	219 100,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves [...]	0,00	0,00	0,00
139	Subv. Invest transférées cpte résultat	219 100,00	0,00	219 100,00
139111	Subv. d'équip. inscrites au cpte de résultat - Agence de l'eau	48 500,00	0,00	48 500,00
139118	Subv. d'équip. inscrites au cpte de résultat - Autres (Etat étab. nationaux)	23 000,00	0,00	23 000,00
13912	Subv. d'équip. inscrites au cpte de résultat - Région	41 100,00	0,00	41 100,00
13913	Subv. d'équip. inscrites au cpte de résultat - Département	19 500,00	0,00	19 500,00
13915	Subv. d'équip. inscrites au cpte de résultat - Groupement de collectivité	29 000,00	0,00	29 000,00
13917	Subv. d'équip. inscrites au cpte de résultat - Budget communautaire et Fonds structurels	58 000,00	0,00	58 000,00
20	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	libellé (1)	budget de l'exercice (hors RAR) (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		V 265 008,00	6 497,34	VI 271 505,34
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	0,00
26...	Participation et créances rattachées...	0,00	0,00	0,00
27...	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		265 008,00	6 497,34	271 505,34
15...	Provisions pour risques et charges	0,00	0,00	0,00
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participation et créances rattachées...	0,00	0,00	0,00
27...	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28...	Amortissement des immobilisations	261 120,00	0,00	261 120,00
28121	Aménagement Terrains nus	31 000,00	0,00	31 000,00
28131	Bâtiments	140 000,00	0,00	140 000,00
28153	Installation à caractère spécifique	90 000,00	0,00	90 000,00
28154	Matériel industriel	120,00	0,00	120,00
28158	Autres	0,00	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations	0,00	0,00	0,00
39...	Dépréciation des stocks et en cours	0,00	0,00	0,00
481...	Charges à répartir plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	3 888,00	6 497,34	10 385,34

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A5.1.1

SERVICE DE DISTRIBUTION DE L'EAU INDUSTRIELLE(1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	413 656,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie,...)	99 000,00
6062	Produits de traitement	7 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	35 000,00
6066	Carburants	2 000,00
611	Sous-traitance générale	41 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	42 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	28 000,00
6156	Maintenance	69 860,00
6231	Annonces et insertions	500,00
6262	Frais de télécommunications	2 500,00
6282	Frais de gardiennage	2 000,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	45 896,00
63512	Taxes foncières	18 000,00
6378	Autres taxes et redevances (autres organismes)	20 900,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	91 436,00
6411	Salaires, appointements, commissions	91 436,00
014	Atténuations de produits	0,00
	[...]	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 000,00
6512	Droit d'utilisation - Informatique nuage	1 200,00
6541	Créances admises en non valeur	800,00
66	Charges financières	0,00
	[...]	0,00
67	Charges exceptionnelles	2 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00
	[...]	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
	Total des dépenses réelles	509 092,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	261 120,00
6811	Dotations aux amortissements incorporelles et corporelles	261 120,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
	[...]	0,00
023	Virement à la section d'investissement	10 385,34
	Total des dépenses d'ordre	271 505,34
	D 002 (5)	0,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	780 597,34

A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	0,00
	[...]	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	530 000,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	530 000,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
	[...]	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
	[...]	0,00
76	Produits financiers	0,00
	[...]	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
	[...]	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
7815	Rep. prov. charges d'exploitation	0,00
Total des recettes réelles		530 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	219 100,00
777	Quote part subvention d'investissement transf cpte resultat	219 100,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
	[...]	0,00
Total des recettes d'ordre		219 100,00
R 002 (5)		31 497,34
TOTAL GENERAL DES RECETTES		780 597,34

1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A5.1.2

SERVICE DE DISTRIBUTION DE L'EAU INDUSTRIELLE (1)

(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES		Montant (3)
Article (2)	Libellé (2)	
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	0,00
	[...]	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	245 000,00
2154	Matériel industriel	50 000,00
2157	Aménagements matériels industriels	112 000,00
2181	Installation générales, agencements	83 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
	[...]	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	120 000,00
2315	installation, matériel et outillage technique	90 000,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	30 000,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	[...]	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
	[...]	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
	[...]	0,00
16	Emprunt et dettes assimilées	0,00
	[...]	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
	[...]	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
	[...]	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
	[...]	0,00
20	Dépenses imprévues	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	[...]	0,00
	Total des dépenses réelles	365 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	219 100,00
139111	Subv. d'équip. inscrites au cpte de résultat - Agence de l'eau	48 500,00
139118	Subv. d'équip. inscrites au cpte de résultat - Autres (Etat étab. nationaux)	23 000,00
13912	Subv. d'équip. inscrites au cpte de résultat - Région	41 100,00
13913	Subv. d'équip. inscrites au cpte de résultat - Département	19 500,00
13915	Subv. d'équip. inscrites au cpte de résultat - Groupement de collectivité	29 000,00
13917	Subv. d'équip. inscrites au cpte de résultat - Budget communautaire et Fonds structurels	58 000,00
041	Opérat° ordre patrimoniales	0,00
	[...]	0,00
	Total des dépenses d'ordre	219 100,00
	D 001 (4)	11 806,51
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	595 906,51

A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
13	Subventions d'investissement	0,00
	[...]	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	312 594,66
1641	Emprunt en euros	312 594,66
20	Immobilisations incorporelles	0,00
	[...]	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
	[...]	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
	[...]	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
	[...]	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
	[...]	0,00
106	Réserves	11 806,51
1068	Autres réserves	11 806,51
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
	[...]	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
	[...]	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
	[...]	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00
	[...]	0,00
Total des recettes réelles		324 401,17
040	Opérat° ordre transfert entre sections	261 120,00
28121	Amortissements - Terrains nus	31 000,00
28131	Amortissements - Bâtiments	140 000,00
28153	Amortissements - Installations à caractère spécifique	90 000,00
28154	Amortissements - Matériel industriel	120,00
041	Opérat° ordre patrimoniales	0,00
	[...]	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	10 385,34
Total des recettes d'ordre		271 505,34
R 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		595 906,51

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du

CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce

budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.1

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° de l'AP ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2024	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2024	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au	Crédits de paiement ouverts titre de l'exercice 2024 (2)	Restes à financer de l'exercice 2024	Restes à financer au-delà de 2024 (3)
2023APPEIETUDES	50 000,00	-50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2023APPEIMATERIEL	95 000,00	-83 693,00	11 806,51	11 806,51	0,00	0,00	0,00
2024APRCOMPTEURS	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
2024APRRESEAUX	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2024APXBRANCHEMENTS	0,00	90 000,00	90 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	0,00
2024USINES	0,00	250 000,00	250 000,00	0,00	225 000,00	225 000,00	25 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

Saisissez du texte ici

Envoyé en préfecture le 20/06/2024

Reçu en préfecture le 20/06/2024

Publié le

Berger
Levrault

ID : 033-895134674-20240619-20240202-DE

IV - ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2024		C1.1

C1.1 ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2024

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	CDI	CDD ALTERNANTS	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
FILIERE TECHNIQUE (c)		1	0	1	1	0	1
	CADRE	0	0	0	0	0	0
	TSM	0	0	0	0	0	0
	OET	1	0	1	1	0	1
FILIERE SOCIALE (d)							
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
FILIERE SPORTIVE (g)							
FILIERE CULTURELLE (h)							
FILIERE ANIMATION (i)							
FILIERE POLICE (j)							
EMPLOIS NON CITES (k) (5) (INFORMATIQUE)							
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		1	0	1	1	0	1

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
 (2) Catégories : A, B ou C.
 (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
 (4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
 ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
 Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ;
 un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ;
 un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).
 (5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C3
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé / objet de service	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Service d'assainissement non collectif	SPANC	01/01/2023	2020-552 (BM) du 18/12/2020	89513467400020	SPIC	Oui
Service de distribution de l'eau	Eau Industrielle	01/01/2023	2020-552 (BM) du 18/12/2020	89513467400020	SPIC	Oui

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 10
Nombre de suffrages exprimés : 10

VOTES :

Pour : 8

Contre : 0

Abstentions : 2

Date de convocation : 6 juin 2024

Présenté par (1), Sylvie Cassou-Schotte
A le Malignac le 19 juin 2024
(1),

Sylvie Cassou-Schotte



Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
A, le Malignac le 19 juin 2024.
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant :

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.